

Signature d'un protocole de fin de conflit à Miélan

Les factrices font plier le direction

Après 109 jours de grève, un protocole de fin de conflit a été signé ce vendredi 6 septembre entre SUDPTT GERS et la direction du courrier. Ce protocole réunit leurs revendications : l'emploi (renforts de 16 semaines supplémentaires de renfort sur les périodes intermédiaires) et l'amélioration des conditions de travail au quotidien avec des accompagnements prévus et réaménagement de tournée...

Tout au long de cette lutte courageuse, les 4 factrices de Miélan, Agnès, Anne-Marie, Fabienne et Nathalie, auront porté au cœur de leur revendications la défense d'un service public à visage humain, de qualité et de proximité dans les milieux ruraux. Malgré la situation de blocage volontairement provoquée par la direction, les 4 factrices auront tenu bon sur leurs demandes. Elles auront eu raison de résister face au mépris d'une direction qui a eu au final d'autres choix que d'entendre leurs demandes. Tout le long du conflit, la solidarité et le soutien ont été sans faille de la part des élu·e·s, postier·e·s, usager·e·s, des syndicats de la fédération Sud PTT, de l'Union syndicale Solidaires... (soutien financier, motions, vœux, pétitions,...).

Ce conflit nous apporte la démonstration que des factrices unies, déterminées et organisées peuvent faire reculer La Poste, quand bien même cette dernière s'enfoncé dans son attitude de déni et d'intransigeance.

Lors de la prochaine intersyndicale nationale prévue la semaine prochaine, nous réitérerons notre propositions aux fédérations syndicales de La Poste d'un plan de travail commun, pour mobiliser nos collègues dans le cadre d'une action unitaire.

Paris le 10 septembre 2019